

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(4\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 30 mars 1864](#)

## Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 30 mars 1864

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#) ; [Vigerie, A.](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Coquenot et Van Heusden](#) est cité(e) dans cette lettre

[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) est destinataire de cette lettre

[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction[30 mars 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#)

Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

## Description

Résumé Godin communique à l'usine de Laeken : un projet de circulaire à la clientèle [copiée à la suite de la lettre], les prix de revient de Guise pour les modèles fabriqués également à Laeken, un tableau des poids de matières et du salaire alloués à Guise pour les nouveaux modèles envoyés à Laeken. Godin précise que les salaires de Belgique sont d'un tiers inférieurs à ceux de Guise. Il rappelle à l'usine de Laeken les démarches à faire auprès du gouvernement provincial pour sa demande de certificat d'addition. Le projet de circulaire à la clientèle de Belgique, qui doit accompagner le tarif des marchandises de l'usine de Laeken, précise les conditions de la vente des produits Godin-Lemaire et fournit des recommandations pour la commande de produits vernissés, blancs et marbrés.

Notes

- Le courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.
- Le projet de circulaire copié à la suite de la lettre (folios 474r et 475v) est daté de Laeken le 1er avril 1864 et signé Godin-Lemaire.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Coquenot et Van Heusden](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coquenot et Van Heusden

Genre Non pertinent

Pays d'origine Pays-Bas

Biographie Commerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire.

---

Nom Fonderies et manufactures Godin-Lemaire

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Biographie Entreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 l'Association coopérative du capital et du travail, Société du Familistère de Guise.

---

Nom Vigerie, A.

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Comptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en

1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation3 p. (473r, 474r, 475v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

477  
Quire 20 Mars 1864

Monsieur Rodin Demaire à Laeken

La présente accompagne

- 1<sup>o</sup> Un prospectus circulaire qui devra être joint à v<sup>o</sup> nouveau tarif
- 2<sup>o</sup> Les prix de revient alloués à huise pour les articles que vous fabriquez.
- 3<sup>o</sup> Un tableau des prix de matières & de salaires, d'après sixième, alloués à huise, pour les nouveaux motifs que vous ont été ou vous devrez adresser.

Il va sans dire que v<sup>o</sup> devez payer moins de salaire à Laeken qu'ici & que la différence est d'un tiers au moins à ce que j'envoie les rappels: vous avez en tous cas, pour guide la comparaison de ce que vous payez pour vos anciens produits.

Le temps me manque p<sup>r</sup> v<sup>o</sup> adresser un tarif en florins & p<sup>r</sup> traiter la question Coqnet. c'est réservé pour un prochain courrier.

Je v<sup>o</sup> rappelle la démarche que v<sup>o</sup> avez à faire au Gouvernement provincial pour ma demande en publication de brevets.

Agnez, Monsieur, mes Salutations Sincères  
J<sup>o</sup> de Rodin Demaire

Sigerie

Liège le 1<sup>er</sup> Avril 1863

OM

Il m'a l'honneur de vous adresser avec la présente le tarif des produits de mon usine mis en vigueur à partir de ce jour.

M. de Middelburg

Tous y remarquerez une baisse générale sur tous les produits en fonte, fer blanc, et acier, pour certains fers, est de 10 à 20% sur le tarif précédent. Je ne doute pas que cet abaissement de prix la le moins ~~soit~~ progressif de ma fabrication ne donne à nos relations une importance plus grande que précédemment.

Pour faciliter vos achats pendant l'été je ne vous expose, par ce moyen, à aucun retard de livraison à l'époque de vos ventes, toutes les commandes qui me seront adressées à partir de ce jour, pour un chiffre brut de 400<sup>t</sup> et au dessus ne seront payables que le 2<sup>e</sup> janvier 1864. Tous achats au dessous de 400<sup>t</sup> ou toute commande ne s'expédier qu'à partir du 1<sup>er</sup> Mars sera payable à 4 mois.

La bonification fixe est de 10% sur tous achats au dessus de 10<sup>t</sup> la bonification supplémentaire varie de 3 à 8% suivant le tableau placé au bas du tarif.

Tout arrangement de paiement peut être exempté de 1/2% par mois.

Les nouveaux modèles qui figurent à mon tarif, je vous en adresserai l'imprimé qui formera <sup>un</sup> cinquime tableau à ajouter aux quatre que vous m'avez adressés en 1863. L'importance que prend la vente des produits vernissés en noir, en blanc et en imitation de marbre me fait vous enquérir si vous pouvez avoir besoin pour la campagne, afin

174

depuis que le temps nécessaire s'en opère la fabrication:  
Le mérite de ces produits est assez généralement connu  
pour que je me contente de rappeler que leur usage  
en Cheminées & calorifères dispense de tout entretien,  
puis qu'ils joignent à la beauté des mobiliers l'aspect  
des Marbres noirs & de tout nuance & celle de la  
porcelaine, suivant qu'ils sont demandés noirs,  
blancs, ou marbrés:

Et je vous présente M. mes salutations compressées  
Fodin Lemoine